



# Programme de formation

## Habilitation électrique

### B1 – B2 – B2 essais - BR – BC

### Recyclage

Organisme de formation : OF<sup>2</sup> – La Sécurité au Carré

NDA : 93 83 08437 83

#### Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances relatives aux risques électriques, aux règles de sécurité et aux limites des habilitations concernées, conformément à la réglementation en vigueur.

#### Public concerné

Personnel déjà habilité B1 – B2 – BR – BC – Essais, devant renouveler ou maintenir son habilitation.

#### Prérequis

Être titulaire d'une habilitation B1, B2, BR, BC ou Essais.

#### Durée

1 jour ½ – 10,5 heures

#### Programme

- Rappels sur les grandeurs électriques et les dangers
- Rappels réglementaires et responsabilités des acteurs
- Rôles, limites et autorisations des habilitations concernées
- Analyse de risques et préparation des interventions
- Consignation, déconsignation et interventions BT
- RETEX, incidents et situations accidentogènes

#### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques ciblés, rappels réglementaires, études de cas, retours d'expérience terrain et échanges interactifs.

#### Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par QCM en fin de formation.

#### Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur.

## Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée de l'activité ou d'accident d'origine électrique.

## Références réglementaires

NF C 18-510 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)